

Mot de la présidence



Annie Domingue,
Présidente

Chères enseignantes et chers enseignants,

Le temps des fêtes est déjà à nos portes et la convention que nous attendons sous le sapin ne fait pas encore l'objet d'une hypothèse de règlement. Peut-être que nous aurons une entente de principe sous le sapin, peut-être que nous en aurons une pour célébrer le jour de l'an, peut-être que ça attendra en janvier, une chose est certaine, c'est que c'est toujours possible. Ça dépend de la volonté du gouvernement à entendre nos priorités. Un cadeau livré même en retard serait bien apprécié! Ultimement, c'est vous qui en jugerez lorsque nous serons en mesure de convoquer une assemblée générale sur le sujet.

Sectoriel (Fédération des syndicats de l'enseignement, FSE-CSQ)

Les derniers jours ont été parsemés de rebondissements. La partie patronale a d'abord présenté des offres dimanche dernier avant de faire ce qu'ils ont qualifié d'offre formelle il y a deux jours. Cette offre encensée par notre ministre de l'Éducation, qui souvent semble débarquer d'une autre planète, contenait plusieurs reculs comparativement à la précédente présentée deux jours plus tôt. Il est donc facile de comprendre la réaction rapide des instances de la FSE-CSQ quant au rejet de la proposition.

D'un autre côté, quelques indices laissent croire que notre équipe de négociation entre en phase de blitz. Les délégations des différents syndicats affiliés à la FSE-CSQ sont à Québec depuis lundi et nous y recevons fréquemment des rapports de tables. J'y suis donc pour vous représenter. De plus, l'équipe de négociation est maintenant réduite à trois personnes de chaque côté. La fréquence des rencontres s'est également intensifiée et notre équipe se rend disponible jour et nuit.

À ce stade-ci, les différents dépôts ne peuvent plus se retrouver sur la place publique, mais soyez assurés que nous exigeons toujours des avancées concernant la composition de la classe, l'allègement de la tâche et des mesures salariales.

Intersectoriel (Centrale des syndicats du Québec, CSQ, et Front commun)

Historiquement, cette portion est réglée suivant des ententes au niveau sectoriel, donc il n'y a pas, pour le moment, de mouvement à notre satisfaction. Le Front commun maintient la demande d'un mécanisme de protection du pouvoir d'achat. Toutefois, il serait d'accord pour étaler ses demandes sur une période de cinq ans.

Grève générale illimitée

Évidemment, ayant en main ce mandat, le gouvernement doit être conscient de la possibilité que nous l'utilisions éventuellement. Cependant, le but n'est évidemment pas de faire la grève générale illimitée, le but est de l'utiliser en dernier recours pour parvenir à une entente satisfaisante. Comme à l'habitude, la stratégie quant à l'utilisation ou non de ce moyen sera analysée en profondeur avant d'être annoncée, alors impossible pour nous à ce moment de prévoir une date.

Mobilisation historique

Avant de terminer, je me permets de vous remercier une fois de plus pour votre mobilisation exemplaire et historique. L'énergie que vous me transmettez sur les lignes de piquetage, je l'emporte avec moi. Elle me donne l'élan nécessaire pour continuer de pousser vos demandes fort légitimes et espérer faire bouger ce gouvernement.

Vous devinez sans doute qu'il est donc possible que la négociation se poursuive entre Noël et le jour de l'An, nous tenterons tout de même de vous informer le plus rapidement possible. Nous espérons toujours que nous pourrions célébrer la nouvelle année avec une résolution du gouvernement à offrir à nos élèves une éducation publique de qualité.

Finalement, l'ensemble du conseil exécutif se joint à moi pour vous souhaiter un congé des fêtes reposant et rempli de moments de partage avec ceux que vous aimez. Nous sommes conscients que ce Noël sera peut-être plus sobre pour certains d'entre vous. En espérant que vous retrouverez rapidement le sourire à travers la simplicité d'une marche en famille, l'intensité d'une bataille de boules de neige, la joie d'un fou rire entre amis et le réconfort de quelques visionnements de ciné-cadeaux emmitouflés! Choisissez ce qui fait votre bonheur, nous vous le souhaitons de tout notre cœur!

Joyeuses fêtes!

Annie Domingue,
Présidente du SEEL

Belle solidarité syndicale! – Tirage de cartes-cadeaux

Nous avons reçu des dons sous forme de cartes-cadeaux de la part de syndicats solidaires à notre cause qui tiennent ainsi à nous témoigner leur soutien! Nous aimerions les offrir à nos membres en ayant le plus besoin.

Si un coup de pouce pouvait vous aider à passer de plus belles fêtes, nous vous demandons de **nous écrire au z45.laurentides@lacsq.org, avant le 22 décembre 2023 à 11 h 30**, afin que nous puissions envoyer rapidement l'aide avant les vacances des fêtes. **Nous ferons tirer au hasard les cartes cadeaux parmi les noms que nous aurons reçus.**

Nous tenons à remercier le syndicat des Métallos affilié à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ainsi que la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ) pour leur générosité.

Myriam Turcotte,
Vice-présidente

Directive du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves

Le ministre de l'Éducation a émis une directive concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire.

Les centres de services scolaires doivent s'assurer de mettre en œuvre les moyens dont ils disposent pour interdire l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels par les élèves, sauf lorsque cette utilisation est requise par :

- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignante ou l'enseignant;
- l'état de santé d'un élève;
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les moyens mis en œuvre par les centres de services scolaires et les modalités d'application définies par les conseils d'établissement doivent s'appliquer au plus tard le 31 décembre 2023.

Myriam Turcotte,
Vice-présidente

Compensation pour dépassement des maxima

Comme chaque année, le Centre de services scolaire des Laurentides doit compenser les enseignantes et enseignants pour le dépassement d'élèves. Pour le personnel enseignant concerné, ce paiement se fait deux fois dans l'année et le dernier, qui traite des mois de janvier à juin, devait être déposé sur votre paie du 6 juillet 2023.

Nous avons été informés que certaines personnes n'auraient pas reçu de compensation pour le dépassement des maxima. Le syndicat a donc déposé un grief pour protéger vos droits.

Si votre groupe ou l'un de vos groupes étaient en dépassement et que vous croyez ne pas avoir été compensés correctement, il est très important de nous transmettre les informations suivantes au z45.laurentides@lacsq.org, et ce, le plus tôt possible :

- Votre nom
- Le nom de votre école
- La liste d'élèves du groupe concerné avec les codes EHDAA
- Le nombre de périodes que vous aviez avec le groupe à votre horaire.

Attention de bien masquer le nom de vos élèves pour préserver la confidentialité ! Ces informations nous permettent de contester par voie de grief afin que les personnes lésées reçoivent correctement leur paiement.

Annie Domingue,
Présidente du SEEL

Un geste à la fois... On fait la différence!

Dans le cadre d'une vaste réflexion sur les coûts en assurance collective, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) propose une campagne d'information ayant comme objectif d'expliquer aux membres le fonctionnement d'un régime d'assurance collective et de les sensibiliser aux bonnes pratiques de consommation qui pourraient entraîner des économies lors de l'achat de médicaments. À long terme, ces habitudes de consommation individuelles seraient susceptibles de contribuer à stabiliser les coûts en assurances pour notre collectivité.

Visitez le site Web de la CSQ (www.lacsq.org) et découvrez des façons concrètes de magasiner le coût de vos médicaments. Vous y trouverez quatre capsules vidéo, disponibles en version française et anglaise, des liens utiles sur le sujet et le visuel de cette campagne. Celui-ci est offert en téléchargement afin de favoriser la conscientisation par le partage d'information. N'hésitez donc pas à diffuser ces renseignements à vos collaboratrices et vos collaborateurs.

Un geste à la fois... On fait la différence!

Olivier Gagnon
Secrétaire-trésorier

